



Traité Chabbath

Michna 2 - Chapitre 4

טומנין בשלחין, ומטלטלין אותן; בגיזי צמר, ואין מטלטלין אותן.
כיצד יעשה: נוטל את הכסות, והן נופלות. רבי אלעזר בן עזריה
אומר, קופה מטה על צידה, ונוטל--שמא ייטול, ואינו יכול
להחזיר; וחכמים אומרים, נוטל ומחזיר. אם לא כיסהו מבעוד
יום, לא יכסנו משתחשך; כיסהו ונתגלה, מותר לכסותו. ממלא
את הקיתון ונותן תחת הכר, או תחת הכסת

On peut enfouir une casserole chaude dans des peaux, et on peut les déplacer ; dans des morceaux de toison de laine, mais on ne peut les déplacer. Comment procède-t-on ? On soulève le couvercle de la casserole et les morceaux de toison tombent d'eux-mêmes. Rabbi Elazar ben Azaria dit : on incline la caisse (contenant la casserole et les morceaux de toison) et on se sert, de peur, si on retire la casserole, de ne plus pouvoir la remettre. Et les Sages disent : on retire la casserole et on la remet. Si on n'a pas enveloppé (la casserole) lorsqu'il fait encore jour, on ne peut plus l'envelopper lorsqu'il fait nuit. Si on l'a enveloppée et qu'elle a été découverte, on peut la recouvrir. On peut remplir un bidon d'eau et le mettre sous l'oreiller, ou sous l'édredon.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions